



## DELIBERATION CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25/08/2019

### Numéro interne de l'acte : 26

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-cinq août, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie en deuxième lecture (après une première convocation) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de MADI OUSSENI Mohamadi.

#### Etaient présents :

M. ALI Mohamadi, M. ANTOYISSA Zaïnoudine, Mme BOINAÏDI Habachia, MADI OUSSENI Mohamadi, MZE ALI Soulaïmana

#### Procuration(s) :

#### Etai(ent) absent(s) :

Mme ABDOU Inchat, Mme ABDOU-MADI Sandati, Mme ALBERT Zalia, ALI Tadjidine, ALI-MALLOU Assani, Mme ALLAOUI-BACAR Radhuia, M. ATTOUMANI Issoufi, AZIRARI Ambdillah, Mme BACO-OUSSENI Nissioiti, Mme BOINA Bibi, Mme COLO SAFI Fatimati, DANIEL Mikidache, Mme IBRAHIM Nissioiti, M. IBRAHIM RAMADANI Soibahadine, M. MADI Djouma, MAHAMOUD Hadhurina Soufiani, Mme MAHAMOUDOU Laouia, Mme MOUSTOIFA Nadhourati Wahiba, M. RACHIDI Inadhy, Mme SAID ASSANI Haouray, SAINDOU Bacar, SOILIH Ibrahîm, Mme SOUFIANI Hassina, Mme YSSOUFOU Adidja

#### Etai(ent) excusé(s) :

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : MZE ALI Soulaïmana

### Objet : Installation d'un relais téléphonie mobile à sur le terrain communal à OURINI

M. le Maire informe le Conseil du projet d'installation d'une antenne relais de téléphonie mobile par l'opérateur Orange sur le terrain communal à Ourini.

La société Orange a déposé un dossier en mairie ainsi qu'une convention de bail

Le projet de ORANGE consiste en à l'installation d'un pylone de 25 m à proximité du réservoir Sogea. En son pied sera créée une zone technique grillagée au pied du pylone accueillant les différentes armoires électriques et de télécommunications..

- Orange propose un bail de 12 ans.

- Le loyer annuel versé serait de 5000 €/an, avec possibilité de révision.

- Le premier loyer serait versé dès le début des travaux, mais aucune information concernant le début des travaux n'est indiquée.

M. le Maire demande au Conseil Municipal de prendre de l'autoriser à s l'accueil de Orange sur la commune.

**DECIDE**

- d'autoriser monsieur le maire à signer la convention pour l'installation d'un antenne relais de telephonle mobile par l'opérateur Orange sur le terrain communal à Ourini.
- d'inviter Le Maire à demander aux autres opérateur déjà installer sur la commune à signer une convention similaire.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Chiconi  
Le Maire,  
Mohamadi MADI OUSSENI

